

Séance du 30 mars 2026

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal **19**
En exercice **19**
Qui ont pris part à la délibération **19**

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX et le TRENTE MARS à 20 heures,
le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence
de Monsieur Léon THEBAULT-MAVIEL, Maire.

Vote

Pour **19**
Contre **0**
Abstentions **0**

Présents : 19
Fabien CABROLIER, Didier CARLES, Sylvain CARLES, Alain
CAZALS, HéliA CERVEAU, Laurence DALBIN, Christophe DEGOY,
Agathe DELEBARRE, Stéphanie DELTOR, Nathalie GELY, Isabelle
HOCHART, David JOURDON, Didier LAURENS, Antoine
MALRAISON, Corinne MAVIEL, Joan MEGRET, Frédéric
MONTEILLET, Jean-Philippe MOULIN, Léon THEBAULT-MAVIEL.

Date de la convocation

23/03/2026

Date d'affichage

26/03/2026

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Isabelle HOCHART

Délibération n° 2026/04/030 – Désignation d'un délégué auprès d'Aveyron Ingénierie

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune est adhérente de l'Agence Départementale Aveyron Ingénierie (Délibération n°04/017 du 5 juin 2013).

L'Agence Départementale Aveyron Ingénierie est chargée d'apporter à ses adhérents une aide d'ordre technique, juridique ou financier dans la mise en œuvre de leur projet ou la gestion de leurs services.

Considérant le renouvellement du Conseil Municipal, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale de l'Agence.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

- de désigner pour représenter la Commune de Marcillac-Vallon au sein de l'assemblée générale de l'Agence : Agathe DELEBARRE, laquelle, ici présente, accepte les fonctions.

- d'autoriser Agathe DELEBARRE à être membre du Conseil d'Administration de l'Agence dans le cas où elle serait désignée par les membres du collège des Communes comme représentant de ce collège au sein du Conseil d'Administration.

Ainsi fait et délibéré à Marcillac-Vallon, les jour, mois et an susdits

*Acte rendu exécutoire,
Après transmission par voie dématérialisée
En Préfecture le :
Publication le :
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL*

Pour extrait conforme,
Le Maire, Léon THEBAULT-MAVIEL